

Ressources naturelles et Énergie

Simon Dubé

Résidence Mgr-Melanson

Erika Bossé

OMU-NB

Tom Levesque

Association de recherche et sauvetage
au sol du Nord-Ouest Inc.

Steve Levesque
Daniel Dugal

Club des Radioamateurs du Madawaska Inc.

Allan Thurber
Bert St-Onge

Raison d'être

En vertu de la Loi sur les mesures d'urgence, chaque municipalité doit mettre sur pied une organisation municipale des mesures d'urgence, en assurer le fonctionnement, élaborer et approuver le plan de mesures d'urgence.

Information

Tout-e citoyen-ne a une responsabilité individuelle et collective de se préparer à faire face à une situation d'urgence pouvant survenir. Le succès d'une intervention d'urgence repose sur une bonne coordination du plan d'urgence et sur une population avertie.

Pour de plus amples renseignements sur le plan municipal d'urgence, vous pouvez communiquer auprès de :

Ville de Saint-Quentin
10, rue Deschênes
Saint-Quentin (NB) E8A 1M1
(506) 235-2425 (téléphone)
(506) 235-1952 (télécopie)
www.saintquentinnb.com (site web)
ville@saintquentin.nb.ca (courriel)



**COMITÉ DE PLANIFICATION
DES MESURES D'URGENCE DE
LA VILLE DE SAINT-QUENTIN**



Historique

1997 04 14 – Mise sur pied par le Conseil municipal du Comité de planification des mesures d’urgence.

1998 07 13 – Adoption du plan municipal d’urgence par le Conseil municipal.

2011 – Refonte complète du plan.

2019 – Révision générale du plan.

Ce plan dénote les sinistres les plus susceptibles de toucher notre localité et dresse les lignes directrices d’actions devant être entreprises par les différents services d’urgence établis, soit: police, incendie, ambulance, communication, transport et travaux publics, soins de santé et santé publique, Croix-Rouge, administration et approvisionnement, service d’urgence médicale et information au public.

Membres du comité

Voici les membres du Comité de planification des mesures d’urgence qui ont été désignés pour chacun des services d’urgence :

Information publique

Nicole Somers
Maire de la Ville de Saint-Quentin

Comité permanent

Bertrand LeClerc, Maire suppléant
Marc-André Levesque, conseiller

Coordonnatrice des mesures d’urgence

Suzanne Coulombe

Coordonnateur-riche adjoint-e des mesures d’urgence

Gilles Croussette
Marie-Josée Landry

GRC

Sergent Martin Janson

Ambulance NB

Maurice Doucette

Incendie

Serge Cayouette
Alain Lagacé

Transport et Travaux publics

Gilles Croussette

Communication (radioamateurs)

Guy Aubut
Denis Couturier

Soins (HDSJ)

Nicole Deschênes LaBrie

Croix-Rouge

Reda Debbagh

Approvisionnement et administration

Linda Levesque Borris